

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015

ffme2928

Le jeudi 4 février 2016, à 19h20, au CROS Provence Alpes à Cabriès, le président Claude FULCONIS déclare ouverte l'AG statutaire annuelle et remercie les présidents des clubs présents ou représentés (13 clubs soit 61 voix), les présidents des CD 04, 05 et 84 ainsi que les membres du comité directeur présents.

Il excuse l'absence de M. CARTIAUX, Directeur de la DRDJSCS, de Mme FRATINI, directrice adjointe du service des sports du Conseil Régional PACA, M. MARINE, président du CROS Provence Alpes. Il remercie pour sa présence M. Alain RIGHI, président du comité régional FFME de la Côte d'Azur.

- 1- Approbation du procès-verbal de l'AG 2014 : Le PV de l'AG 2014 est soumis à approbation : approuvé à l'unanimité.
- 2- Rapport moral (annexe) fait par le président,
- 3- Rapport d'activité (annexe) fait par le président,
- 4- Rapport financier présenté par la trésorière (annexe) :
 - a. Lecture du rapport financier,
 - b. Présentation des comptes de résultats 2015
 - c. Présentation du bilan financier
 - d. Vérification des comptes : effectuée par Gérard BOETTO le 27 janvier 2016, lecture du rapport : les dépenses du CR sont bien en adéquation avec l'objet statutaire.
 - e. Questions:
 - a. qu'en est-il d'une indemnisation des juges dans les compétitions?
 Réponse: les juges doivent être fournis obligatoirement par les clubs, leur indemnisation n'est pas prévue.
 - b. Le travail du vérificateur aux comptes est-il réalisé chaque année ?
 Réponse : oui
 - c. Qu'est-ce que la mutualisation du CNDS ? En 2015, le CRPA avec le CD05 et le CD84, ont mutualisé leur demandes, et le CR PA a été porteur des projets communs, il a signé une convention avec chaque CD.
 - d. Qu'est-ce qui apparait dans le compte « locations » ? Réponse : ce sont les salles pour le comité directeur, l'AG et aussi pour les formations, équipe jeune escalade et compétitions (murs d'escalade, nacelle)
 - e. Qu'est-ce qui apparait dans le compte « Prestations de service » : (produits) ce sont les participations des stagiaires à la formation, aux stages et aux compétitions.
 - f. Quitus au Trésorier : approbation à l'unanimité
 - g. Affectation du résultat : l'excédent est versé au fond de réserve.
- 5- Présentation des perspectives 2016 (annexe)
 - a. Intervention d'Alain Righi sur la sécurité

Tél: 04 91 48 41 31 / 06 09 84 23 71 - Fax: 04 91 48 41 31 - e-mail: crpa.president@ffme.fr



- b. Information et précision sur le déroulement du CNDS en 2016 avec les « tables rondes » obligatoires, et par discipline.
- 6- Vote sur le montant de la cotisation régionale pour 2016. Après échange entre les présents et explication de la proposition du comité directeur du 28 janvier 2016 de geler à 4.00 €son montant : adopté à l'unanimité
- 7- Budget prévisionnel préparé par le comité directeur du 28 janvier 2016 : explication par la trésorière et adopté à l'unanimité
- 8- Election au comité directeur : une seule candidature est arrivée, elle est conforme aux statuts et règlements du CR PA, et est arrivé dans les délais imparti. Le candidat, Jean SOGLIUZZO se présente à l'assemblée et l'on passe au vote à bulletin secret. Résultat : Elu avec 61 voix.
- 9- Désignation des représentants à l'AG fédérale à Strasbourg les 16 et 17 avril 2016, à l'unanimité:

Titulaire: Claude FULCONIS. (004950) Suppléant: Thierry CUCHERAT (018265)

Titulaire : Patricia GAUBERTI (094919). Suppléant : Sylvain MILLET (033910)

- 10- Approbation à l'unanimité des démarches à effectuer éventuellement auprès de la préfecture, la DRDJSCS, le Conseil Régional, et la banque.
- 11- Fin de l'Assemblée Générale : remerciements du Président à tous les présents.

La Secrétaire de Séance

Le Président

Patricia Gauberti

Claude Fulconis

Présents au titre du comité directeur du CR PA :

Claude Fulconis président Patricia Gauberti : trésorière

Dominique Rousselle : président du CD04

Nicolas Genthon: président CD05 Pierre Duret: président CD 84

Thierry Cucherat

Présents:

François Lepron SvIvain Millet Maryline Le Ligne Sophie Roquiez Christophe Ruggieri Jean Christophe Klein Philippe Jarton Christophe Serra

Excusés:

Yannick Moulard Isabelle Rocher José Bolo

Vincent Clarisse: agent de développement du CR PA

Tél: 04 91 48 41 31 / 06 09 84 23 71 - Fax: 04 91 48 41 31 - e-mail: crpa.president@ffme.fr